

Une démarche environnementale ambitieuse

La marque « Végétal local » et ses bénéfices

Seine Grands Lacs a choisi de développer une filière spécifique de récolte de matériel végétal en mobilisant les acteurs locaux dès la conception du projet.

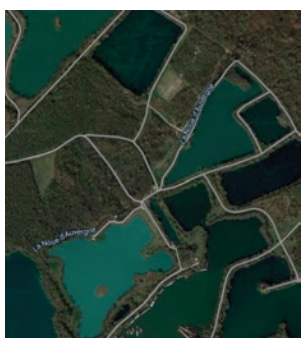
Pour cela, l'établissement a choisi d'utiliser la Marque « Végétal local » de l'Office Français de la Biodiversité comme outil directeur pour ses travaux de plantation.

En se conformant à cette marque, Seine Grands Lacs :

- Préserve la biodiversité ;
- Utilise des espèces adaptées au sol et au climat ;
- Conserve le potentiel adaptatif des végétaux vis à vis des changements climatiques globaux ;
- Permet l'accueil et l'interaction avec la faune sauvage ;
- Améliore la résistance aux maladies et ravageurs ;
- Favorise la résilience des écosystèmes ;
- Garantit l'absence d'introduction d'espèces ou de variétés envahissantes.



Comment fonctionne la récolte « Végétal Local » ?



1 Identification des végétaux locaux



2 Collecte de graines sur site



3 Mise en culture du matériel végétal



4 Plantation de végétaux sur milieu restauré

Une opération sur plusieurs années

Dans le cadre du projet, les contrats de culture (hélophytes, ligneux, herbacés) ont été conclus avec des récolteurs et des pépinières pour permettre la plantation de 100% de végétaux répondants au cahier des charges de la marque « Végétal local ».

Ces récoltes, démarrées pour certaines en 2020, se dérouleront sur plusieurs années pour maximiser le nombre de plants et faire face aux aléas météorologiques éventuels.

Les travaux de plantation de l'opération pilote de la Bassée constituent le plus grand chantier connu en France se conformant à la marque « Végétal local » avec :

+ de 130 000 plants d'hélophytes

+ de 62 000 plants de ligneux

+ de 45 hectares d'herbacées à enherber



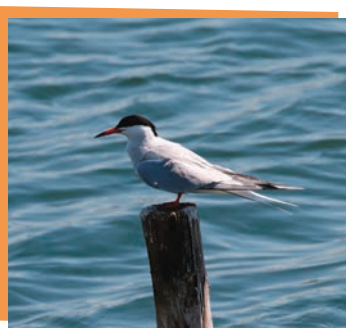
Lancement officiel des travaux d'aménagement du projet pilote Seine Bassée

Les travaux du projet Seine Bassée ont été lancés officiellement par Patrick Ollier, président de Seine Grands Lacs, le 13 octobre 2022 à Châtenay-sur-Seine.

Ce lancement s'est déroulé en présence de Christophe Béchu, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, des Préfets de la Région Île-de-France et de Seine-et-Marne et des élus des communes sur lesquelles est implanté le projet.

La date du 13 octobre a été choisie pour cette occasion car elle célèbre la journée mondiale de prévention du risque de catastrophe.

Les travaux de génie écologique étaient à l'honneur puisque la traditionnelle première pierre a été remplacée symboliquement par la mise à l'eau du premier radeau, abri pour la sterne pierregarin.



Sterne pierregarin

L'équipe du projet Seine Bassée se renforce avec l'arrivée de nouveaux chefs de projet, Valérie de Rossi et Grégory Bendiaf ainsi que d'une nouvelle directrice, Emmanuelle Lucas :

« Je suis très enthousiaste de participer au pilotage de ce projet d'envergure et d'intérêt général sur le territoire de la Bassée et de rejoindre l'EPTB Seine Grands Lacs, gestionnaire des 4 grands lacs-réservoirs mais aussi acteur référent dans la prévention des crues et des étiages sur tout le bassin amont de la Seine. Ayant conscience des bouleversements engendrés au cœur de la vallée de la Bassée, je serai tout particulièrement à l'écoute des acteurs locaux et des habitants, pendant les travaux mais aussi lors des 1^{ères} années de fonctionnement de l'ouvrage. »

Emmanuelle Lucas,
Directrice de la Bassée et de l'Hydrologie

Directeur de la publication : Patrick Ollier, Président
Rédacteur en chef : Baptiste Blanchard, Directeur général des services
Réalisation : Egis Conseil – EPTB Seine Grands Lacs – Emmanuelle Lucas, Elodie Guégan, Pascal Laugier, Julien Carmelle, Valérie de Rossi et Grégory Bendiaf
Photos : EPTB Seine Grands Lacs, David Delaporte Ecosphère
Impression : Champagnac • Juillet 2023



Avec le soutien financier de :



Projet Seine Bassée : un projet pour la biodiversité

Lettre n°5 – Juillet 2023

La mise en oeuvre de mesures compensatoires et de valorisation écologique en faveur de la biodiversité progresse avec déjà plus de 40% de milieux restaurés ou créés sur un objectif global de 118 hectares.

Grâce aux travaux de génie écologique, de nombreux milieux naturels sont réapparus tels que des mares, chenaux ou prairies laissant place à davantage de biodiversité sur le site et le retour de la nidification des oiseaux migrateurs. Ces travaux se poursuivront sur les deux prochaines années.

En parallèle, la préparation des assises de digue a débuté et la construction de la station de pompage se poursuit.

Découvrez dans ce numéro les dernières avancées du projet !

Bonne lecture !

Vue aérienne de la noue d'Auvergne

La digue et la station de pompage

Après l'installation du chantier, les travaux ont débuté en 2022 par la réalisation des deux principaux ouvrages hydrauliques :

- la réalisation de la station de pompage menée par le groupement SPIE Batignolles/Charrier;
- la création de la digue réalisée par le groupement Vinci Construction Terrassement.

La construction de la station de pompage a débuté début octobre 2022 avec la fermeture de la darse pour permettre la réalisation des fondations de cet ouvrage circulaire qui s'étendra de part et d'autre du chenal.



Travaux de mise en place de rideaux de palplanches

Les travaux de fondations se sont poursuivis jusqu'au printemps 2023, après la pose des palplanches. Cette technique de construction consiste à enfoncer des éléments de soutènement métallique (palplanches) permettant de contenir les terres, protéger les berges et réaliser une enceinte étanche afin de construire la station de pompage.

Fin 2022, un quai de déchargement de 185 m de long a été construit en bord de Seine. Cet important ouvrage permet d'acheminer par voie fluviale la majorité des matériaux qui constitueront la digue et la station de pompage.

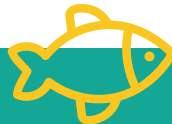
Depuis janvier 2023, les travaux préparatoires pour la création de la future digue ont débuté sur la côte ouest au niveau du chemin de la Chapelle.

Ils se sont poursuivis jusqu'au printemps par les terrassements du 1^{er} niveau de la digue.

Le quai de déchargement en Seine permettra d'acheminer par voie fluviale environ 75% des matériaux de digues, ce qui réduira d'autant le trafic routier.

Les mesures de compensation et de valorisation écologiques

40% des surfaces de travaux de génie écologique ont déjà été réalisés. Des mares, des chenaux, des prairies ou encore de nombreux milieux diversifiés à dominance humide ont vu le jour.



9 hectares en faveur des zones humides et des poissons :

- 2 000 m² de frayères (lieu où les poissons déposent leurs œufs)
- 6 000 m² de roselières (lieu où poussent des plantes de la famille des roseaux)
- 9 abris pour la faune, comme les reptiles ou les grenouilles, ont été créés



Une mesure compensatoire vise à rééquilibrer les effets de la réalisation d'un projet ou d'un aménagement sur la biodiversité en réalisant des actions en faveur de l'environnement.



Seine Grands Lacs a mis en place une démarche volontariste à travers un projet de restauration écologique ambitieux pour accompagner le projet hydraulique au-delà des mesures compensatoires réglementaires.

Zineb Taha est cheffe de projet en ingénierie écologique pour le bureau d'étude Ecosphère.

« Ecosphère accompagne Seine Grands Lacs sur le projet Seine Bassée depuis les premières phases de conception des mesures compensatoires et des sites de valorisation écologique, mais également pour la réalisation des inventaires écologiques. Mon rôle sur le chantier est de m'assurer du bon respect et de la mise en œuvre des prescriptions techniques et environnementales par l'ensemble des entreprises de génie écologique. Pour ce faire, je dois être présente régulièrement sur les travaux au plus près des entreprises, être capable de prendre en compte les contraintes du chantier et d'être force de proposition pour adapter les travaux et atteindre l'objectif visé des mesures. Un des piliers du projet est la restauration et la valorisation écologique. En effet, les impacts directs et indirects de l'ouvrage entraînent une obligation de compensation écologique



qui se concrétise par la mise en œuvre de mesures. L'objectif des travaux est de recréer des habitats favorables à l'accueil des espèces qui nécessitent un environnement particulier pour se développer. Les suivis écologiques qui seront réalisés à la fin du projet permettront d'évaluer l'installation des espèces visées, et donc la réussite des travaux de restauration. »

Calendrier

Mai 2022	Décembre 2022	Décembre 2023	Décembre 2024
Démarrage des travaux	36 hectares de mesures écologiques 33 000 hélophytes et 26 000 ligneux plantés 1 200 hélophytes replantés	42 hectares de mesures compensatoires 54,3 hectares de mesures de valorisation écologique 88 000 hélophytes et 27 000 ligneux plantés 2 900 hélophytes replantés	64 hectares de mesures compensatoires, 54,3 hectares de mesures de valorisation écologique 37 000 ligneux plantés

Julien Le Cordier est président et fondateur d'AK-TEAM génie écologique.

« AK-TEAM est une entreprise de génie écologique dédiée exclusivement aux travaux de génie écologique, à leur ingénierie et aux études naturalistes. Nous intervenons dans

le cadre d'études, de conseils et de travaux d'aménagement et d'entretien, de renaturation ou de restauration de milieux naturels sensibles et très sensibles. Sur le chantier de Seine Bassée, nous sommes chargés de réaliser des travaux de génie écologique en collaboration avec d'autres entreprises. Mon métier est avant tout de veiller à la bonne réalisation des travaux qui nous sont confiés mais également de participer activement à l'animation et au support technique. Les grandes étapes consistent en l'aménagement de milieux humides et d'espaces favorables à l'expression de la faune et de la flore autochtone de la Bassée. Cette finalité passe par diverses étapes: le dégagement de zones et ouvertures de milieux, les modelages de différentes zones, la végétalisation par enherbement des prairies, les plantations et transplantations d'hélophytes, hydrophytes et ligneux mais aussi par l'aménagement d'habitats et abris. Ce projet est une belle aventure humaine qui représente un modèle vertueux et clairement bénéfique aux écosystèmes à restaurer ! »

